

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE n°06-2024**

Date 27/02/2024

**ARRÊTÉ**

**- TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT POUR L'ANNEE 2024 -  
AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1<sup>ère</sup> CLASSE**

Le Maire de Saint Michel de Llotès

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu la loi n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu l'arrêté en date du 15 janvier 2021 portant définition des lignes directrices de gestion de la collectivité,

Vu la délibération en date du 7 septembre 2007 portant détermination des ratios promus/promouvables,

Vu la délibération en date du 23 février 2024 créant le poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Après examen de l'agent promuvable, le tableau annuel d'avancement du grade d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

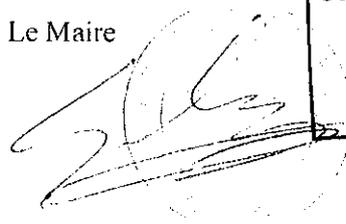
Ordre	Classement/Nom Prénom	Situation actuelle Grade - échelon	Promuvable à compter du
1	Peggy FOURCADE	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024 : 7 <sup>ème</sup> échelon, IB 416, IM 377, ancienneté conservée	10/11/2024

**Article 2 :** La secrétaire de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée.  
Ampliation adressée au :

- Président du centre de gestion ;
- comptable de la collectivité.

Fait à Saint Michel de Llotès  
Le 27/02/2024

Le Maire



CENTRE DE GESTION  
03 AVR. 2024  
COURRIER

**Le Maire,**

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

-Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le 27/02/2024

Nom, prénom et signature de l'agent

Peggy FOURCADE

